

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Nombre de Délégués
En exercice : 16
Présents : 10
Votants : 13

L'an deux mil vingt trois, le vingt huit mars, à dix-huit heures trente, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire salle du conseil à la mairie de Saint Martin d'Auxigny sous la présidence de Mme NOUBLANCHE Chrystelle, Présidente

Date de convocation : 17 mars 2023

Présents : Mmes LAUGERAT Yolaine - BARON Valentine - VERDIER Marie-Christine - LEBOEUF Christine - VALLENET Emeline - PETITJEAN Florence - NOUBLANCHE Chrystelle
Mrs AUBRY Didier - DUBOIS Philippe - PERDU Christian

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DE BENGY Germaine à Mme LAUGERAT Yolaine - Mme BIGRAT Emilie à Mme PETITJEAN Florence - Mme BERNIER Laëtitia à M. PERDU Christian

Absents : Mmes TITRANT Gwendoline - HENG Céline - MOUTAT Isabelle

Secrétaire de séance : Mme BARON Valentine

Objet : VOTE DU BUDGET 2023

La Présidente présente au Comité Syndical le budget primitif 2023 :

Fonctionnement Dépenses :	31 754.46 €
Fonctionnement Recettes :	31 754.46 €
Investissement Dépenses :	6 932.33 €
Investissement Recettes :	6 932.33 €


Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- **d'adopter** le budget primitif de l'exercice 2023 du syndicat, par chapitre et par nature, en section de fonctionnement et d'investissement.

Fait et délibéré au jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

La Présidente,
Chrystelle NOUBLANCHE

Le Secrétaire de séance,
Valentine BARON

Noublanche

SYNDICAT DE TRANSPORT SCOLAIRE
1, Place de la Mairie
18110 ST MARTIN D'AUXIGNY
Tél-Fax 02 48 64 69 84

Acte déposé à la
Préfecture de Bourges le
[Signature]
03 AVR. 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Bourges le :
Diffusion sur le site internet du syndicat le : - 3 AVR. 2023

